

# JEU DES COMMERÇANTS & ARTISANS



Du 01/12/2025 au 31/12/2025

#### FAITES VOS ACHATS, COLLECTIONNEZ LES TAMPONS... ET REPARTEZ AVEC UN CADEAU

L'union des Commerçants, Industriels, Artisans et Libéraux vous invite à participer à un jeu convivial pour (re)découvrir les boutiques et entreprises de votre ville.

Soutenez vos commerces de proximité et tentez votre chance pour gagner de superbes lots.

## RÈGLES DU JEU

- Récupérez votre carton de participation chez l'une des entreprises partenaires.
- Rendez-vous dans les entreprises participantes (inscrites sur le carton) et faites tamponner votre carton selon les conditions de chacune\*.
- Déposez votre carton rempli de 8 tampons différents chez un des partenaires.
- Date limite de dépôt : 31/12/2025.
- · Tirage au sort parmi les cartons complets.

# À GAGNER

- Les 3 premiers prix : bons d'achats chez vos commerçants/artisans.
- Et... tous les participants ayant complété leur carton repartiront avec une surprise!

#### CONDITIONS DU JEU

- Un seul carton par personne.
- Carton valable uniquement s'il comporte 8 tampons différents.
- Jeu ouvert à tous.
- Les résultats seront annoncés la lère quinzaine de Janvier 2026.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Contact : mairie@janville-en-beauce.fr

Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET



Allaines-Mervilliers Janville

# Le petit Janvillois

**Edition Décembre 2025** 

Le Puiset



Sur inscription à la mairie de Janville-en-Beauce pour tous les enfants scolarisés à Janville jusqu'au CM2. Réponse souhaitée avant le 10 décembre 02.37.90.00.53 - mairie@janville-en-beauce.fr

Le passage de la balayeuse est prévu :

le vendredi 5 décembre dans la commune d'Allaines-Mervilliers le **mercredi 17 décembre** dans la commune de Janville



## MEDIATHEQUE DE JANVILLE-EN-BEAUCE — 02-37-90-16-35

Mercredi 10 décembre de 10h30 à 11h, atelier "Mon petit sapin" pour les enfants à partir de 3 ans.

Mercredi 17 décembre de 10h30 à 11h30, atelier "Mon beau sapin pour décorer la table" pour les enfants à partir de 6 ans.



Les ateliers sont gratuits, sur inscription auprès de la médiathèque par téléphone ou par mail (le nombre de places étant limité).



A la suite du dernier atelier, un désir partagé de créer un espace de convivialité dans le futur tiers-lieu s'est dessiné. Un espace où l'on puisse se réunir de manière informelle, échanger et proposer des initiatives telles que des ateliers ou des événements.

Afin d'approfondir cette réflexion et d'explorer ensemble « comment ce projet pourrait prendre forme au sein de l'Hôtel Dieu », nous vous invitons à participer à un nouvel atelier participatif le jeudi 4 décembre à 19h00 dans la salle des Commissions de la mairie.

Votre contribution est essentielle afin d'imaginer l'espace aui vous ressemble. Au plaisir de vous retrouver le 4 décembre.

Le CLUB "LOISIRS des AINÉS" organise leur assemblée générale, le : JEUDI 08 JANVIER 2026 - à 14 heures

dans la salle "Jean-Claude Drouot" à l'Espace "Thierry-la-Fronde"

# Animations à la Librairie « Une page à écrire »

Au mois de décembre, la librairie ouvrira exceptionnellement les dimanches 14 et 21 de 10h-13h et de 14h-18h. Egalement ouverture exceptionnelle de la librairie le lundi 22 décembre de 10h-13h et de 14h-18h



Horaires du 24 décembre : 9h30-13h et 14h-18h. Fermeture de la librairie le 25 décembre.

- Samedi 6 décembre à 10h30 : Atelier sensoriel avec de petits animaux animé par Catherine **Petit**, responsable de la ferme pédagogique et itinérante Rifoinfoin, inscription obligatoire.
- Dimanche 14 décembre à 10h30 : lecture d'une histoire de Noël animée par Laëtitia. Gratuit, inscription recommandée.
- Samedi 20 décembre à 10h : atelier d'art floral pour préparer vos fêtes de fin d'année, animé par Singrid Bonizec, animatrice et décoratrice diplômée en art floral. Venez partager sa passion et son savoir-faire pour que vous puissiez créer à votre tour ! Places limitées, réservation obligatoire.

Plus d'infos sur: https://www.unepageaecrire.fr/evenements/

Cérémonie de la Sainte Barbe des sapeurspompiers

#### Samedi 6 décembre

Messe à l'Eglise à 11h, suivie de la flamiche à la salle des commissions



Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.





